



Communiqué de presse – Début de la phase 1 de la construction de la route d'accès au ruisseau Prohibition

Norman Wells, le 22 novembre 2022 — S'inscrivant dans les efforts déployés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et le gouvernement du Canada pour investir dans des infrastructures stratégiques génératrices d'emplois et de possibilités économiques pour les entreprises du Nord, le début de la première phase de la construction de la route d'accès au ruisseau Prohibition près de Norman Wells est prévue pour le 22 novembre 2022.

D'une valeur de 25,5 millions de dollars, le coût de la phase 1 de la construction de la route d'accès sera partagé entre le gouvernement du Canada (75 %) et le GTNO (25 %) dans le cadre du volet Infrastructure verte du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada et devrait s'échelonner sur 12 mois.

HRN Contracting Ltée, une entreprise basée à Norman Wells appartenant à un bénéficiaire du Sahtu, a obtenu le contrat de construction d'un tronçon de 6,7 km de route toutes saisons entre les ruisseaux Canyon et Christina, le long du tracé actuel de la route d'hiver de la vallée du Mackenzie et de la route toutes saisons proposée de la vallée du Mackenzie entre Wrigley et Norman Wells.

La construction de la route entre les ruisseaux Canyon et Christina aidera à relier les collectivités et à rendre le transport plus sécuritaire, tout en profitant aux Ténos, car elle générera des emplois et d'autres possibilités économiques dans la région du Sahtu.

Ce projet reflète l'engagement du GTNO à renforcer et à soutenir les capacités locales et nordiques dans la région du Sahtu en prévision du projet de la route de la vallée du Mackenzie. Tous les ordres de gouvernement continuent de travailler de concert pour que les Ténos puissent faire des investissements stratégiques dans l'infrastructure des collectivités du territoire.

Citations

« L'annonce d'aujourd'hui s'appuie sur l'engagement de notre gouvernement à renforcer l'économie des Territoires du Nord-Ouest et à fournir aux résidents du Sahtu des infrastructures utiles dans leur vie quotidienne. La construction d'une infrastructure de transport fiable et ouverte toute l'année dans le Nord crée des possibilités d'emploi, de formation et d'affaires, tout en augmentant l'accès pour les activités traditionnelles de récolte et les loisirs. »

- **Michael McLeod**, député des Territoires du Nord-Ouest, au nom de l'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

« Faire des investissements stratégiques dans des infrastructures qui créeront des emplois, aideront à la reprise économique et stabiliseront le coût de la vie aux TNO est une priorité pour notre gouvernement. Je suis heureuse que le projet de route d'accès au ruisseau Prohibition ait atteint cette étape importante et que la construction débouche sur des emplois et d'autres possibilités économiques pour les résidents du Sahtu. »

- **Diane Archie**, ministre de l'Infrastructure du GTNO

Faits en bref

- La route d'accès au ruisseau Prohibition se raccorde à l'extrémité de la route d'accès toutes saisons au ruisseau Canyon, une route de 14 km allant de Norman Wells au ruisseau Canyon construite le long du tracé de la route d'hiver existante, elle aussi visant à renforcer les capacités de la grande route de la vallée du Mackenzie. Ce projet a été achevé en novembre 2018.
- Le projet de route d'accès toutes saisons au ruisseau Canyon a offert des possibilités de formation à environ 12 stagiaires et 16 opérateurs d'équipement lourd et a maintenu une moyenne de 84 % d'employés provenant de la région ou du territoire en général tout au long de la construction.

Liens connexes

- [Route d'accès au ruisseau Prohibition](#)
- [Route d'accès toutes saisons au ruisseau Canyon](#)
- [Programme d'infrastructure Investir dans le Canada](#)

Les représentants des médias sont priés de s'adresser à :

Relations publiques et communications
Ministère de l'Infrastructure
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
INF.Communications@gov.nt.ca
Tél. : 867-767-9082, poste 31037